



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2017

Correction de l'épreuve BP Carrelage Mosaïque - Session 2017

| Matière : Étude, préparation et suivi d'un ouvrage

Durée : 4h30

Coefficient : 4

| Correction des questions

1. Rappel de l'objectif

Dans cette première partie, il est attendu des candidats qu'ils analysent les documents techniques fournis afin de préparer la réponse aux questions relatives au lot carrelage.

1.1. Etude des Descriptifs des Ouvrages

Énoncé : Analyser le descriptif du lot carrelage afin d'identifier les normes et spécifications à respecter.

Démarche : Les candidats doivent se référer aux extraits fournis du descriptif des ouvrages, qui mentionnent plusieurs normes, notamment le NF DTU 52.2 relatif à la pose de revêtements céramiques. Il est essentiel d'en tirer les exigences concernant les matériaux et techniques de pose.

Résultat :

- Pose collée des revêtements de sols durs à respecter selon le NF DTU 52.2.
- Revêtements de sols en grès cérame de dimensions 60x60 cm et 45x45 cm.
- Besoins spécifiques en deroupees pour les locaux humides comme la salle de bains.

2. Détails techniques à prendre en compte

Énoncé : Quelles dimensions et caractéristiques sont à respecter pour les carrelages destinés à chaque surface ?

Démarche : Les candidats doivent consolider les informations relevées dans le descriptif et les appliquer aux différentes zones (habitats, salles de bain, etc.). Il sera également pertinent d'analyser la résistance des matériaux.

Résultat :

- Carreaux de grès cérame 60x60 mm pour les locaux habitable, pose droite.
- Carreaux 45x45 mm pour salle de bain, pose droite également, respecter la résistance indiquée (U4P4E3C2).
- Pour les revêtements anti-dérapants (5x5), indiquer les localisations précises.

3. Évaluation de la préparation des ouvrages

Énoncé : Décrire les étapes nécessaires avant de commencer la pose de carrelage.

Démarche : Les candidats doivent établir un plan de travail qui inclut le dégraissage, la vérification de la nivellement et la préparation des supports. Il est crucial de suivre les normes de préparation des supports avant toute intervention.

Résultat :

- Vérification du niveau et de la planéité des supports.
- Application d'un traitement pour humidité si nécessaire dans les zones à risque.
- Préparation des joints et de la colle conformément aux normes NF DTU.

4. Conclusion & Validation du chantier

Énoncé : Comment valider la conformité des travaux effectués ?

Démarche : Les candidats devraient établir un contrôle de qualité basé sur les normes NF DTU et s'assurer que la pose est faite selon les spécifications fournies dans les descriptifs.

Résultat :

- Inspection visuelle de l'ensemble des surfaces posées.
- Mesurer les joints pour vérifier leur régularité.
- Tests d'étanchéité, particulièrement dans les locaux humides.

Conseils pratiques spécifiques à cette épreuve :

- Gérer votre temps en consacrant les 30 dernières minutes à la relecture de votre travail.
- Familiarisez-vous avec les normes NF DTU avant l'épreuve pour pouvoir les mobiliser facilement.
- Visuellement inspecter les matériaux sur site avant la pose peut éviter des erreurs.
- Prendre des notes précises pendant la lecture des documents techniques vous aidera à mieux structurer vos réponses.
- Considérer la nature des locaux pour choisir les matériaux adéquats et justifier vos choix.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.